



Pour l'intégration du concept d'*agency* en analyse du discours

Noémie Marignier

DANS **LANGAGE ET SOCIÉTÉ** 2020/2 N° 170 , PAGES 15 À 37
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME**

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735126866

DOI 10.3917/lsh.170.0015

Date de mise en ligne : 02/06/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2020-2-page-15?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Pour l'intégration du concept d'*agency* en analyse du discours

Noémie Marignier

Université Paris 13, Clesthia/Pleiade

noemie.marignier@gmail.com

Cet article se veut une contribution théorique pour l'intégration du concept d'*agency* dans l'analyse du discours de tradition française, en bénéficiant des apports des études de genre¹. L'intérêt de l'intégration du concept d'*agency* en analyse de discours dite française (désormais *AD*), comme je vais le montrer, est qu'elle permet de poursuivre le geste de celle-ci en ce qui concerne la réflexion sur la constitution discursive du sujet et de son assujettissement, tout en permettant une lecture du discours et du politique plus souple et moins simplement en termes de rapports de classe. Ma démarche s'inscrit donc dans une double perspective, à la fois du côté de l'*AD* et des études de genre. Il s'agit d'une part de ne pas considérer que le genre est simplement un « nouvel » objet pour l'analyse du discours, c'est-à-dire de prendre en compte le genre en tant qu'il est aussi un corpus théorique fertile, notamment parce qu'il permet d'affiner la problématique de la subjectivité en discours. D'autre part, il faut considérer que l'analyse du discours n'est pas un outil parmi d'autres pour analyser les rapports de genre, c'est-à-dire que je conçois l'*AD* comme une discipline privilégiée pour comprendre comment « marche » le genre.

1. Il est en cela la prolongation de certaines réflexions proposées dans ma thèse de doctorat (Marignier 2016).

Ma proposition naît d'un constat d'apparence paradoxale. D'une part, la notion d'*agency*, telle qu'elle est conceptualisée par Butler au sein des études de genre, raisonne très manifestement avec le corpus théorique de l'AD française, et notamment avec les réflexions posées par l'AD des années 1980 autour d'une complexification du concept de formation discursive en rapport avec les possibilités de luttes des sujets parlants : pour autant, le lien entre ces deux approches n'est pas établi. D'autre part, le concept d'*agency* a eu un succès certain dans les études de discours de l'autre côté de l'Atlantique et notamment dans le champ des *Gender and Language Studies* : cependant, comme je le montrerai, celui-ci est rarement assorti d'une réelle analyse des matérialités discursives, laissant souvent l'*agency* comme une coquille vide au niveau de la théorie du discours et des interactions. C'est donc à tisser des liens entre ces différents courants autour du concept d'*agency* que cette contribution est consacrée.

Plus précisément, je propose de considérer que l'*agency* est un déplacement dans les filiations d'identification s'effectuant au sein des formations discursives. Pour démontrer cette proposition, il convient de soigneusement situer l'*agency* par rapport aux questions de subjectivité et d'intentionnalité, d'une part, et par rapport aux questions des matérialités discursives, d'autre part : cela nous permettra de pouvoir intégrer le concept en analyse du discours afin de penser les possibilités de résistance et d'action des sujets par les discours.

1. Définir provisoirement l'*agency*

Il s'agit d'envisager l'*agency*², dans son versant discursif, c'est-à-dire social. La question de la manière dont les langues codent l'agentivité (i.e. le rôle sémantique d'Agent, de Patient, etc.) se trouve alors placée en périphérie même si elle peut occasionnellement être liée. On peut dans ce cadre partir de la définition extrêmement large d'Ahearn de l'*agency* : « Agency is the socio-culturally mediated capacity to act. » (2001a : 112) Il faut préciser d'emblée, la capacité d'agir *par le discours*. Comme on le verra, cette définition, même avec son *addendum*, est insatisfaisante, précisément parce qu'elle est trop vague. Mais elle nous permet néanmoins

2. Je choisis ici de ne pas traduire *agency* pour garder la filiation butlérienne. Utiliser *agentivité* me semblerait introduire une polysémie problématique au sein des concepts linguistiques. Comme le note Yannick Chevalier (échanges informels), une des meilleures traductions serait sans doute *agence* : mais le terme est si rarement utilisé que j'en resterai à l'usage plus commun d'*agency*.

d'exclure de la réflexion un positionnement axé exclusivement sur des questions sémantico-syntaxiques.

Il me faut également situer ma perspective sur l'*agency* par rapport à plusieurs débats, notamment celui qui concerne l'intentionnalité des agent-es. Comme le note l'anthropologue Ortner, on peut considérer deux versions de l'*agency*, l'une *hard* et l'autre *soft*, lorsqu'il s'agit de considérer la question de l'intention. La première envisage l'*agency* au prisme de l'ensemble des motivations, des désirs, bref des intentions des sujets ; la seconde ne considère pas l'intention comme centrale et envisage plutôt l'*agency* en ce qui concerne les relations de pouvoir et de domination, c'est-à-dire au prisme des contraintes qui s'imposent aux individus (Ortner 2001, 2006) :

In one field of meaning “agency” is about intentionality and the pursuit of (culturally defined) projects. In the other field of meaning agency is about power, about acting within relations of social inequality, asymmetry, and force. (Ortner 2006 : 139)³

Au sein de ce débat, le concept d'*agency* sur lequel je choisis de travailler correspond à la version faible : comme on le verra plus loin, introduire l'intention des sujets amène à se placer dans un décalage trop grand avec l'analyse du discours dite française qui s'ancre dans le marxisme et la psychanalyse lacanienne, et pour laquelle la volonté et l'individualité des sujets (ainsi que leur maîtrise de leurs actions et de leurs discours) sont un effet idéologique plutôt qu'une réalité, les sujets étant caractérisés par le refoulement inconscient de leur caractère clivé. Par ailleurs, ce sont bien les rapports de pouvoir qui m'intéressent, dans le cadre d'une recherche principalement ancrée dans les études de genre.

Cela nous amène au problème de la localisation de l'*agency*. Doit-on considérer que celle-ci se situe dans les sujets, dans les individus, ou l'*agency* doit-elle être entendue comme un concept plus impersonnel, qui se localiserait dans les pratiques, les collectifs ou les discours ? À qui ou à quoi attribue-t-on l'*agency* ? C'est la question posée par Donzelli et Fasulo qui notent que dans la signification du mot anglais *agency* il y a un renvoi à une vision abstraite et impersonnelle de l'action :

3. Le projet d'Ortner est précisément de trouver une voie moyenne entre ces deux approches.

[...] la parola *agency* in inglese rinvia ad una nozione astratta e impersonale di azione non direttamente riconducibile a un soggetto agente, e sembra riferirsi ad un principio causale non necessariamente individualizzabile, umano, o animato. (Donzelli & Fasulo 2007 : 14-15)

De la même manière que je souscris à une approche qui laisse de côté la question de l'intention des sujets, il me semble que l'*agency* telle qu'elle peut être pensée ici au croisement des études de genre et de l'analyse du discours ne se localise pas dans les individus mais plutôt dans les pratiques sociales et collectives – et plus précisément dans le cadre de cette recherche, dans les discours.

2. Usages du concept en anthropologie linguistique anglophone

C'est en anthropologie linguistique que la notion d'*agency* a été particulièrement utilisée, sans forcément que ce soit en lien avec les études de genre. Duranti définit l'*agency* de la façon suivante :

the property of those entities (i) that have some degree of control over their own behavior, (ii) whose actions in the world affect other entities' (and sometimes their own), and (iii) whose actions are the object of evaluation [...]. (2004 : 453)

Partant de cette définition, Duranti propose dans le cadre de l'anthropologie linguistique de travailler sur deux dimensions coconstitutives de l'*agency* : la performance d'une part (c'est-à-dire la mise en acte de l'*agency*, le fait que le discours ait une action sur le monde), et l'encodage d'autre part, c'est à dire comment l'action humaine est signifiée à travers des procédés linguistiques. Plus précisément, Duranti s'intéresse à la manière dont est codé le rôle d'agent (au niveau sémantico-syntaxique) dans les interactions. L'ouvrage *From Grammar to Politics* (Duranti 1994) est exemplaire à ce titre : Duranti étudie comment dans les discours politiques samoans, les participants attribuent (ou non) le rôle (sémantique) d'agent aux différent-es acteur-rices impliqué-es dans l'interaction, de manière à établir les places et responsabilités sociales de chacun-es.

Dans le cadre de l'anthropologie linguistique, l'utilisation de l'*agency*, même entendue dans ses dimensions sociales et interactionnelles, ne se situe donc pas nécessairement dans le champ des études de genre. Dans son article de 2001, Ahearn ne fait d'ailleurs de l'utilisation de l'*agency* par les *Gender and Language Studies* qu'une possibilité parmi d'autres,

critiquant au passage une utilisation du concept au prisme du genre focalisée uniquement sur les tactiques de résistance. Pour autant, elle note le succès de la notion au sein des études sur le genre et langage, dans cette remarque tout à fait digne d'intérêt :

The scholarship in this area [the field of language and gender] generally avoids relying on a definition of agency as resistance, which can be found in much of the gender literature in other fields, and instead draws on more nuanced understandings from within linguistics and sociology of language as social action. **While many of the language and gender scholars do not use the term agency in their work**, they explore the relationship between linguistic practices and social structures in ways that contribute to our understanding of the concept of agency. (Ahearn 2001a : 125)

Ce passage interroge : comment le concept d'*agency* peut-il être conceptualisé de manière particulièrement fertile par des recherches qui ne le thématisent pas⁴ ? L'on comprend ce qu'Ahearn veut dire ; néanmoins, c'est la faiblesse de la conceptualisation de l'*agency* dans les recherches en genre et langage qui est mise en évidence ici, quand bien même ces travaux sont effectivement tout à fait passionnants en ce qui concerne le lien entre langage, genre et action sociale. Et, effectivement, dans le champ des *Gender and Language Studies*, on observe des recherches qui évoquent parfois « en passant » l'*agency* des individus, mais qui ne conceptualisent pas vraiment la notion pour l'analyse des discours et des interactions. Une autre attitude est d'avoir un concept très fortement théorisé de l'*agency*, mais qui ne s'assortit pas de la fondation d'outils méthodologiques et analytiques pour l'étudier. À ce titre, les travaux sur le Népal d'Ahearn elle-même sont un bon exemple : elle utilise *agency* dans le titre de chapitres et d'articles, propose une réflexion théorique sur la notion, mais sans jamais en faire un concept proprement opératoire pour les analyses des matérialités langagières (Ahearn 2001b, 2004, 2012)⁵. On se trouve alors fréquemment face à des travaux qui *disent* qu'une pratique langagière est agentive (du point de vue des rapports de genre), mais qui ne le *montrent* pas⁶.

4. Cette faible théorisation s'explique peut-être par le fait qu'*agency* est un mot ordinaire en anglais, et pas forcément un concept de sciences sociales.

5. Dans le même ordre d'idée, dans Speer (2004), on peut lire un long développement théorique sur l'opposition structure/*agency*, sans que la notion soit véritablement remobilisée par la suite dans les analyses.

6. On peut donner comme contre-exemple l'ouvrage de Ehrlich (2001), qui suit de très près les propositions conceptuelles de Duranti dans une recherche sur les récits de viols.

Si l'on manque de ressources à partir desquelles s'inspirer pour mener les analyses, que peut alors être l'*agency* dans la perspective de l'analyse du discours ? Le manque de fondement explicite de la notion est d'autant plus étrange que les études sur le genre et le langage, depuis le milieu des années 1990 et dans ce que Greco (2014) appelle le paradigme de la performance, sont très inspirées des travaux de Butler. Or pour Butler, *agency* et performativité vont de pair. Si, dans le champ des recherches sur le genre et le langage, des travaux utilisent et retravaillent les concepts de performativité et de performance butlériens (par exemple Kulick 2003), le concept d'*agency* semble rester le parent pauvre de cette intégration des concepts philosophiques butlériens aux outils méthodologiques des études sur le genre et le langage. Mon propos est alors de tenter une telle conceptualisation théorique depuis ma discipline, l'analyse du discours. Cela est motivé, comme mentionné plus haut, par la proximité théorique que l'AD peut entretenir avec les auteurs discutés par Butler, notamment lorsqu'elle conceptualise l'*agency*.

3. L'*agency* en analyse du discours : une proposition théorique

Je m'appuierai donc sur une définition butlérienne de l'*agency*. Pour Butler, il s'agit de considérer qu'« il n'y a pas de position politique qui soit pure de tout pouvoir, et c'est peut-être cette impureté qui fait que la capacité d'agir est, en puissance, une interruption ou un renversement des régimes régulateurs ». (Butler 2005 : 50) Dans ce cadre, « il ne s'agit pas de la puissance d'agir d'un sujet souverain, qui exercerait le pouvoir de façon exclusivement instrumentale pour agir sur les autres, mais celle d'un sujet postsouverain : son action discursive est ainsi délimitée à l'avance, mais ouverte à de nouvelles délimitations inattendues ». (Butler 2004 : 188) Ou, de manière particulièrement claire dans la préface de Nordman et Vidal du *Pouvoir des mots*, l'*agency* peut être considérée comme « la puissance d'agir que nous pouvons tirer de notre dépendance fondamentale à l'Autre, au langage ; c'est aussi la résistance que produit nécessairement le pouvoir » (Nordmann & Vidal 2004).

L'intérêt d'une telle définition de l'*agency* est qu'elle permet de tenir ensemble deux dimensions d'apparence paradoxale : à la fois les sujets sont contraints par leur position dans le monde social, par la structure de celui-ci, et notamment dans les possibilités de ce qu'ils peuvent dire ; à la fois ils disposent, dans des modalités particulières qu'il faut précisément définir au prisme du discours, d'une marge de manœuvre pour déplacer les lignes ou les frontières des contraintes qui s'exercent sur eux. Comme le note Speer : « One of the strengths of Butler's approach, indeed the

reason why so many feminists have been attracted to her work, lies in her attempt to provide a balanced account of subject constitution which captures a sense of both structure and agency. By combining Foucault's poststructuralism with a theory of the psyche, Butler acknowledges both the constitutive power of discourse, and the agency and creativity of speakers. » (2004 : 61)

3. 1. Sujet parlant, interpellation, idéologie et formations discursives

Butler donne un bon point de départ pour penser l'*agency* en AD. En effet, comme on le voit, poser la question de l'*agency* implique pour elle de poser la question du sujet, et plus précisément du sujet parlant : c'est bien la question de la dépendance au langage qui est posée comme centrale dans la théorie butlérienne du sujet et de sa capacité d'action. En cela Butler, comme l'AD, s'appuient sur Althusser et son concept d'interpellation. Comme on le sait, selon Althusser (1970), c'est par le mécanisme d'interpellation que le sujet devient sujet, et cet acte langagier que constitue l'interpellation a pour fonction de rendre évidente cette condition de sujet. C'est aussi en ce sens qu'il n'y a pas de dehors de l'idéologie : celle-ci a pour effet de construire les évidences comme évidences, et les sujets comme évidemment des sujets. L'AD elle-aussi formule son concept de sujet parlant autour du concept althussérien d'interpellation, ce qui va permettre de considérer le sujet et l'idéologie d'un point de vue discursif : « Nous dirons que les individus sont "interpellés" en sujets-parlants (en sujets de *leur* discours) par les formations discursives qui représentent "dans le langage" les formations idéologiques qui leur correspondent. » (Pêcheux 1975 : 145)

On peut dire en ce sens que l'AD et le corpus butlérien s'accordent autour de la question de la dépendance au langage et de l'assujettissement qu'il provoque. En revanche, ce qui ne va pas de soi pour l'AD, c'est de penser la possibilité d'une résistance, d'une puissance d'agir, d'une *agency* donc, pour les sujets. En effet, tel qu'il est conçu en AD depuis ses origines, l'assujettissement des sujets parlants s'effectue au sein des formations discursives, telles que définies ci-après⁷, et il y a

7. On s'étonnera peut-être de l'absence de référence à la formation discursive (FD) foucauldienne, qui plus est dans un article qui fait la part belle aux théories butlériennes. Comme on le verra plus loin, je considère ici que l'affrontement et la contradiction sont des dimensions centrales pour penser les FD, dimensions qui, comme l'indique Pêcheux ([1977] 1990a), ne sont pas au cœur du concept de FD de Foucault. Pour

peu d'échappatoire possible puisqu'il n'y a pas de possibilité de ne pas être sujet (et notamment sujet de son discours), selon un mécanisme circulaire :

Nous appellerons dès lors *formation discursive* ce qui, dans une formation idéologique donnée, c'est-à-dire à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée déterminée par l'état de la lutte des classes, détermine « *ce qui peut ou doit être dit [...]* ». Cela revient à poser que les mots, expressions, propositions, etc., reçoivent leur sens de la formation discursive dans laquelle ils sont produits [...]. (Pêcheux 1975 : 144-145)

Nous pouvons préciser que l'interpellation de l'individu en sujet de son discours s'effectue par l'identification (du sujet) à la formation discursive qui le domine (c'est-à-dire dans laquelle il est constitué comme sujet) : cette identification, fondatrice de l'unité (imaginaire) du sujet, repose sur le fait que les éléments de l'interdiscours [...] qui constituent, dans le discours du sujet, *les traces de ce qui le détermine*, sont ré-inscrits dans le discours du sujet lui-même. (Pêcheux 1975 : 148)

Dans cette perspective initiale, les possibilités de sortir de cette identification à la formation discursive (désormais *FD*) pour le sujet sont extrêmement réduites. Or, si cet assujettissement était immuable, il serait alors impossible de concevoir une *agency*.

3. 2. L'*agency* comme sortie de l'assujettissement ?

Cependant, l'AD elle-même, à partir des années 1980, nous donne les ressources pour sortir de cette vision trop monolithique. La contribution de Courtine et Marandin au colloque « Matérialités discursives » en 1980, se termine ainsi sur cette possibilité de s'intéresser non seulement aux formations discursives telles qu'elles fonctionnent et assujettissent, mais également aux lieux où elles sont remises en question, où les sujets entrent en résistance :

[...] en concevant l'instance idéologique comme ce qui détermine l'interdiscours, ce qui y détermine la circulation, les déplacements, les retournements, les coagulations d'énoncés, ne s'est-on pas donné, enfin, les moyens de remettre en cause la notion d'Appareil Idéologique d'État comme îlot d'inscription de pratiques discursives où s'autonomiserait le discours de chaque appareil ? Cela signifie : ne plus limiter nos descriptions au discours où se lit une doctrine (que nous avons toujours décrite sur le modèle de la

une discussion sur les différentes acceptions du concept de FD, voire Guilhaumou (2004) ou Paveau (2007).

discipline [...]), mais les consacrer à ce fouillis de discours et de pratiques discursives où des individus acceptent, biaisent ou résistent. (Courtine & Marandin 1981 : 31-32)

S'intéresser au « fouillis de discours », aux pratiques discursives « où []es individus acceptent, biaisent ou résistent », c'est concevoir la FD comme ayant des failles, comme comportant des lieux discursifs où existent des possibilités de s'engouffrer pour produire des discours de résistance. Pour comprendre plus précisément cette possibilité, il faut s'intéresser à la manière dont l'interpellation dans la FD est reconceptualisée à cette époque, reproblématisant la place du sujet (qui préalablement était surtout pensé en tant qu'assujéti par la FD sans perspective de résistance), et laissant entrevoir la possibilité d'un sujet agentif. Cette résistance des sujets est liée à l'introduction de l'idée d'une répétition de l'interpellation, thématifiée chez le dernier Pêcheux et dans le texte de Courtine et Marandin :

Si l'on accepte que le discours est une des instances matérielles de l'idéologie, nous définirons l'efficace idéologique non par un procès d'interpellation-identification où les sujets d'énonciation se métamorphosent en « personne », mais comme un procès de répétitions plus ou moins réglé – polymorphe dans les discours quotidiens, ritualisé dans les discours de l'appareil – où les paroles se prennent dans le lacs des reformulations : répétition sur le mode de la reconnaissance des énoncés et sur le mode de la méconnaissance de l'interdiscours. (Courtine & Marandin 1981 : 31)

Il ne s'agit pas de prétendre [...] que tout discours serait comme un aérolithe miraculeux, indépendant des réseaux de mémoire et des trajets sociaux dans lesquels il fait irruption, mais de souligner que, par sa seule existence, tout discours marque la possibilité d'une déstructuration-restructuration de ces réseaux et trajets : tout discours est l'indice potentiel d'un bougé dans les filiations socio-historiques d'identification, dans la mesure où il constitue à la fois un effet de ces filiations et un travail (plus ou moins conscient, délibéré, construit ou non, mais de toute manière traversé par les déterminations inconscientes) de déplacement dans leur espace : il n'y a pas d'identification pleinement « réussie », c'est-à-dire de lien socio-historique qui ne soit pas affecté, d'une manière ou d'une autre, par une « infélicité » au sens performatif du terme – c'est-à-dire en l'occurrence par une « erreur sur la personne », i.e. sur l'autre, objet de l'identification. [...] On [peut] repérer les moments d'interprétation en tant qu'actes qui surgissent comme des prises de position, reconnues comme telles, c'est-à-dire comme des effets d'identifications assumés et non pas déniés. (Pêcheux [1983] 1990b : 322-323)

Courtine et Marandin, critiquant la manière dont a été théorisée l'interpellation par l'école française d'analyse du discours dans la lignée d'Althusser, interpellation envisagée comme un phénomène inaugural et qui installe le sujet dans la langue, opèrent un déplacement : cette interpellation-identification s'effectue dans la répétition des discours interpellants qui doivent être reconnus, même si cela se passe sur le mode de l'évidence. Pêcheux quant à lui, dans un de ses deniers textes, marque la possibilité pour les sujets de déplacer les frontières de la FD, de déstructurer les identifications. Pour Pêcheux, les processus d'identification peuvent être soumis à une « infélicité », c'est-à-dire que parfois ils peuvent « rater », à la manière des énoncés performatifs. Les deux textes reformulent donc la théorie de l'interpellation dans la FD en l'affaiblissant quelque peu : le mécanisme d'interpellation fonctionne sur un mode de répétition qui produit des formes de sujets ; il n'est jamais donné une fois pour toutes. Selon Pêcheux, ce processus peut échouer dans le changement des « filiations socio-historiques d'identification » ; il y a par ailleurs des possibilités de se saisir du processus d'interpellation (ce qui ne veut pas dire qu'on y échappe) dans des « effets d'identification assumés et non pas déniés ». Ces deux extraits développent donc une pensée de l'interpellation comme répétition et qui rate régulièrement selon un principe d'infélicité performative. On ne peut manquer ici de penser à la théorie de l'interpellation de Butler dans *Le pouvoir des mots*, lorsque celle-ci retravaille la théorie althussérienne pour élaborer son concept d'*agency* :

L'interpellation est une adresse qui manque régulièrement son but ; elle requiert la reconnaissance d'une autorité en même temps qu'elle confère une identité en parvenant à imposer cette reconnaissance. (Butler 2004 : 56)

Son but [de l'interpellation] est de désigner et d'établir un sujet assujéti, de produire des contours sociaux dans le temps et l'espace. Son opération réitérative a pour effet de sédimer le « positionnement » du sujet au cours du temps. Les rouages de l'interpellation peuvent bien être nécessaires, mais ils ne sont pas pour autant mécaniques ni tout à fait prévisibles. (Butler 2004 : 56-57)

L'écart entre la redondance et la répétition est précisément ce qui constitue l'espace de la puissance d'agir [*agency*]. (Butler 2004 : 177)

Pour Butler, c'est notamment dans la répétition (l'itération) que se constitue la puissance d'agir des sujets, l'échec de l'interpellation donnant au sujet la possibilité d'une *agency*. La répétition-itération chez

Butler est derridienne, alors que celle évoquée par Courtine et Marandin est deleuzienne⁸ ; cependant on ne peut qu'être frappé-e par la proximité de ces théories. Si l'on s'appuie sur ces textes, on peut alors conceptualiser des FD comportant des failles et des fêlures, au sein desquelles l'interpellation itérative des sujets peut échouer, ce qui crée la possibilité d'une puissance d'agir, c'est-à-dire d'une résistance par les discours. Pêcheux dans son texte de « remords théorique » (Maldidier 1993 : § 21) va également dans ce sens :

[...] prendre par trop au sérieux l'illusion d'un moi-sujet-plein où rien ne cloche, voilà précisément quelque chose qui cloche dans *Les Vérités de La Palice* ! [...] Saisir jusqu'au bout l'interpellation idéologique comme rituel suppose de reconnaître qu'il n'est pas de rituel sans failles, défaillances et fêlures [...] (Pêcheux [1978] 1990c : 268).

Comme l'indique Pêcheux, ce déplacement conceptuel permet d'envisager une autre conception de l'assujettissement du sujet. Celui-ci, selon Pêcheux, était dans l'analyse du discours des années 1960 et 1970 uniquement conçu comme une illusion. Dans ce cadre, le sujet ne pouvait qu'être traversé par l'idéologie : l'interpellation fonctionnait sans problème, créant l'évidence des sujets, et cette question était réglée dans la conception d'un sujet toujours-déjà uniquement assujetti. Mais les déplacements théoriques étudiés plus haut permettent d'introduire une problématique de la puissance d'agir dans la FD. Cette *agency* n'est pas celle d'un sujet libre (il est toujours assujetti) ; mais il existe néanmoins des failles et des brèches ménagées par les échecs de l'interpellation qui permettent des déplacements et des retournements de ce processus d'assujettissement.

4. Vers un dispositif d'analyse pour étudier l'*agency*

4. 1. Une double difficulté

L'on s'est jusqu'à présent placé sur le plan théorique. Mais que faire maintenant en ce qui concerne les analyses ? Comment saisir ces moments et ces lieux discursifs de désassujettissement ? Comme on l'a vu, il n'y a pas de difficulté à penser des failles dans le dispositif, et ce, depuis l'AD elle-même. Toute la difficulté lors de l'analyse est cependant de conserver la

8. Dans l'article de Marandin et Courtine, la notion de répétition est thématisée par rapport à l'ouvrage de Deleuze G., *Différence et répétition* (Paris, PUF, 2011) tandis que Butler utilise le concept d'itération que Derrida J. théorise dans *Marges de la philosophie* (Paris, Minuit, 1972).

tension entre les deux faces : d'un côté, l'interpellation-identification du sujet assujetti, de l'autre, la possibilité d'une « déstructuration-restructuration », d'un « bougé dans les filiations socio-historiques d'identification ». C'est en cela que le concept d'*agency* butlérien est fertile, lorsqu'il permet de conceptualiser un sujet postsouverain dont « [l']action discursive est ainsi délimitée à l'avance, mais ouverte à de nouvelles délimitations inattendues » (Butler 2004 : 188).

La difficulté principale me semble être lors de l'analyse de pratiques considérées comme agentives de tomber dans deux écueils :

– un écueil théorique qui consiste à oublier cette première dimension de l'assujettissement du sujet, et considérer que le sujet peut s'extraire de l'idéologie – plus qu'un bougé –, on a alors à faire à une « extraction » hors des mécanismes d'interpellation-identification. C'est le cas il me semble dans certaines études sur l'insulte et sa resignification, étudiées comme mise en œuvre d'une *agency*, et qui considèrent par là un effacement de la charge insultante de l'insulte. On peut se référer aux exemples donnés par Brontsema (2004) dans la deuxième partie consacrée aux pratiques de resignification sur l'axe *Pejoration/Reclamation*.

– un écueil dans la démarche d'analyse des matérialités langagières qui consiste à exhiber après-coup les deux dimensions : l'agentivité est décidée et octroyée aux énonciateur·rices *par après* comme geste interprétatif, mais n'est pas le lieu d'une analyse formelle. L'*agency* est alors vidée de sa composante discursive. C'est le cas dans certains travaux d'anthropologie linguistique féministe que j'ai mentionnés plus haut. Il me semble au contraire que si l'on veut se donner les moyens de penser solidement une *agency* discursive (c'est redondant) il faut bien exhiber des marques linguistiques/discursives de celle-ci.

Il s'agit donc d'aller plus loin que cet écueil dans les analyses sans tomber dans l'aporie théorique mentionnée plus haut. Dans ce cadre, une des perspectives qu'il me semble fondamental d'écarter est celle d'une approche centrée sur l'énonciation et/ou les énonciateur·rices. L'on ne trouvera pas, il me semble, dans une approche centrée sur l'appareil formel de l'énonciation des manières d'appréhender l'*agency*. Cela peut bien sûr paraître contre-intuitif, dans la mesure où c'est bien dans l'énonciation que le sujet parlant peut se donner à lire en tant que sujet de son discours. Mais c'est précisément pour cette raison qu'il me semble qu'il faut écarter une approche en termes d'appareil formel de l'énonciation : une telle approche est trop simple, et fait immédiatement tomber

dans l'écueil du sujet plein, que l'on cherchait précisément à éviter⁹ (Normand & Maldidier 1985). Il est sans doute possible d'aborder cela en des termes de position-sujet, à partir du moment où l'on prend pour point de départ un sujet délocalisé (Guilhaumou & Maldidier 1986a). Mais centrer l'étude de l'*agency* sur les énonciateur·rices me semble un mauvais point de départ. Cela pour plusieurs raisons : 1) cela fait vite disparaître l'idée d'un sujet divisé (c'est une des critiques adressées par Normand et Maldidier à Benveniste) ; 2) cela dresse une certaine permanence du sujet, alors que l'*agency* est un moment, elle n'est jamais donnée une fois pour toutes, elle est éphémère, elle est prise dans un jeu d'affrontements.

4. 2. Partir des formations discursives

Pour se donner la possibilité d'analyser des marques formelles d'*agency*, tout en conservant l'idée qu'il s'agit d'un processus dynamique dont les contours ne peuvent être définis à l'avance, c'est à mon sens des formations discursives qu'il faut partir. Je ferai dans cette perspective une proposition, qui est peut-être un peu décevante : l'*agency* peut se concevoir comme la reconfiguration d'une formation discursive depuis l'intérieur de celle-ci. La FD se donne alors à voir et à lire en tant que FD, ce qui introduit un déplacement – une brèche. Je considère donc que l'*agency*, au niveau discursif, s'effectue quand il y a reconfiguration d'une formation discursive par changement de l'interdiscours¹⁰ associé. On considère alors l'*agency* comme une saillance, comme le moment où quelque chose émerge, comme un événement¹¹ (il n'y a jamais de répétition de l'*agency*

9. C'est la raison pour laquelle j'exclus ici de l'analyse les changements de position énonciative (c'est-à-dire grossièrement quand un énoncé est dit par quelqu'un qui ne devrait pas le dire). Typiquement, l'*agency* de resignification de l'insulte me semble devoir être complexifiée dans le cadre d'une analyse discursive. Sur cette question précise, voir Paveau (2019). De la même manière, un travail autour du rôle d'agent peut être envisagé mais me semble devoir être élaboré à partir du niveau métadiscursif.

10. L'interdiscours est défini ici comme le « le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment », c'est-à-dire sous la domination du complexe des formations idéologiques » (Pêcheux 1975 : 147) et il est donc considéré comme ce déjà-là qui est refoulé et oublié par le sujet pour que celui-ci produise son discours en créant l'effet d'en être à l'origine.

11. Il faudrait ici effectuer un rapprochement théorique de l'*agency* telle qu'elle est définie dans cet article avec le concept d'événement en AD du côté de l'histoire (Guilhaumou 2006). Si on définit l'événement discursif comme « à saisir dans la consistance d'énoncés qui font réseau à un moment donné » (Guilhaumou & Maldidier 1986b : 44), alors l'*agency* peut être considérée comme un événement discursif. Cependant, ma

à l'identique – la répétition interpellante étant caractéristique du mode normal de fonctionnement de la FD).

L'on pourrait alors concevoir l'*agency* en deux temps, autour d'un moment de bascule qui est l'événement agentif :

- le déplacement explicite des lignées ou filiations discursives interpellantes, ce qui correspond plus ou moins à l'exhibition dans l'intradiscours d'une FD des filiations socio-historiques d'identification. Cela désstabilise la FD de départ car l'interdiscours émerge dans l'intradiscours ;

- le remaniement en conséquence de l'interdiscours de la FD, dans des modalités qui ne sont, bien sûr, pas prévues à l'avance – ce qui aboutit à un changement de la FD depuis l'intérieur.

Il s'agit donc de travailler sur les failles, les brèches, les coutures (Authier-Revuz 1995) dans le moment où elles émergent. Cette définition a l'avantage de ne pas se focaliser sur le sujet et les marques de subjectivité, qui comme je l'ai dit me semblent faire revenir l'intentionnalité du sujet parlant, ou en tout cas une certaine « plénitude » du sujet très rapidement. Cela permet néanmoins de pouvoir décrire des marques linguistiques de la manière dont s'opèrent ces déplacements.

4. 3. Un exemple de mise en œuvre de l'*agency*

Méthodologiquement, il est sans doute délicat d'étudier l'origine (l'« énoncé initial ») d'un bougé dans les FD : assez logiquement, l'analyse ne peut se faire que par après. L'*agency* n'est de toute façon pas le fait d'une seule occurrence, le changement de l'interdiscours ne s'effectue pas d'un seul coup : il faut plutôt envisager un ensemble d'énoncés qui émergent au sein d'une FD, la transforment, puis se sédimentent dans une FD reconfigurée. Il s'agit également de sortir du cadre de travaux bien établis portant sur les phénomènes de nominalisation (Sériot 1986), de coordination (Guilhaumou & Maldidier 1984), de l'enchâssement dans la relative (Henry 1975), de la structure des complétives (Gadet *et al.* 1984), entre autres, en s'inspirant de leurs démarches de recherche pour aller vers d'autres formes linguistiques qui définissent un interdiscours (Gadet 2010 ; Marignier 2016 ; Paveau 2006). L'on peut alors envisager de considérer un certain nombre de phénomènes décrits ailleurs au prisme de l'*agency* : la resignification du stigmaté, bien sûr ; les créations lexicales (Husson 2017) ; les déplacements de sens (je pense

perspective dans cet article n'étant pas de me placer « du côté de l'histoire », je laisserai pour des développements ultérieurs le rapprochement théorique de ces concepts.

au préfixe *cis-*, venant de la chimie, qui est remotivé par rapport à son antonyme *trans-*).

Mais c'est un autre exemple que j'aimerais exposer ici. Il s'agit d'un communiqué du syndicat des travailleur-euses du sexe (le STRASS) lors du mouvement social de 2016 contre la loi El Khomry. Ce communiqué réagit à un slogan entendu dans le cortège de la CGT à Paris « Michel et Jacquie, occupe-toi d'El Khomry ! », *Jacquie et Michel* étant une industrie de films pornographiques. Le choix de travailler sur ce communiqué est motivé par plusieurs raisons. D'une part, parce qu'il émane d'un syndicat qui adopte une position forte au sein d'un débat féministe très polarisé autour de la question de la prostitution : le STRASS entend défendre les droits des travailleur-euses du sexe quand d'autres associations féministes (comme le Nid dont on étudiera une prise de position plus loin) militent pour l'abolition de la prostitution. D'autre part, parce que ce communiqué s'inscrit dans les revendications d'un mouvement social (la lutte contre la loi travail de 2016) plus large que la seule défense du droit des travailleur-euses du sexe. Ce communiqué se place dans ce cadre à l'articulation de plusieurs formations idéologiques qui s'affrontent, au sein du mouvement féministe mais également au-delà, et c'est la manière dont sont mises en jeu les différentes filiations d'identification dans les formations discursives consacrées qui est alors intéressante à étudier.

Quand des syndicalistes en appellent au viol... et à des représentants du patronat [...] Malgré ce bilan positif, un événement est venu troubler notre satisfaction : dans le défilé parisien, au sein d'un des nombreux cortèges de la CGT, un camion a diffusé un slogan **appelant au viol** sur la ministre El Khomri. **Appeler au viol** pour « corriger » les actions d'une femme n'est, hélas, ni exceptionnel, ni anodin. Si le projet de loi travail est à combattre radicalement, la focalisation sur une ministre, femme, non blanche, ne nous semble pas un hasard : **l'utilisation de telles menaces** sexuelles s'inscrit dans la pire tradition coloniale et masculiniste à la française. Consciemment ou non, utiliser de telles menaces, c'est faire de l'intimidation et remettre en cause la place des femmes dans la mobilisation. Pourtant, les femmes ne sont ni des soutiens ni des accessoires de ce mouvement naisant : elles doivent en être le cœur car ce sont elles qui sont en première ligne, qu'elles soient au foyer, dans l'économie invisibilisée ou sur le marché traditionnel de l'emploi.

Par ailleurs, au-delà d'un appel au viol déjà fortement condamnable en tant que tel, c'est à « Jacquie et Michel » que ces syndicalistes en appellent dans cet ignoble slogan, autrement dit, **ils en appellent à de médiatiques représentants du patronat de l'industrie du sexe**. En tant que

syndicat de travailleurSEs du sexe, nous sommes particulièrement choquéEs que d'**autres** syndicalistes **appellent à une telle collaboration** avec des patrons, des patrons qui se sont de plus illustrés non seulement par leurs méthodes violentes pour forcer des actrices à des pratiques qu'elles refusaient, ou les déposséder de leur droit à l'image, mais aussi par leur collaboration « professionnelle » avec des militantEs d'extrême droite. Face à un projet de loi qui vise à toujours plus précariser les travailleurs, et surtout les travailleuses, un tel appel au viol doublé d'une valorisation du patronat n'est pas acceptable dans nos rangs.¹²

Le début du texte se situe classiquement dans la FD féministe¹³, autour d'une dénonciation de la stigmatisation dont peuvent être victimes les femmes. On trouve notamment la collocation *appel au viol* (propre à la FD féministe) sous la forme (*slogan*) *appelant au viol*, et qui constitue ici une interprétation par ces militantes de la séquence « occupe-toi d'El Khomry », qui n'est pas citée directement dans le communiqué. Le participe présent épithète dans *appelant au viol* constitue ici un véritable préconstruit. En effet, la collocation le rapproche du fonctionnement d'un adjectif classifiant, ce qui donne ici l'effet d'antériorité : les slogans « appelant au viol » deviennent un type de slogans, aux côtés des slogans publicitaires, des slogans féministes, etc. On peut comparer avec la séquence *slogan qui appelleappelait au viol* ou le caractère de menace du slogan devient beaucoup plus accidentel. La collocation est reprise par *appeler au viol* en position sujet un peu plus loin, puis l'on trouve la nominalisation (Sériot 1986) en bonne et due forme *utilisation de telles menaces sexuelles* (qui constitue ici une anaphore de *slogan appelant au viol*). Tout cela renvoie à un interdiscours dont le contenu, serait, grossièrement : les femmes sont menacées sexuellement et subissent des menaces de viol — on pourrait d'ailleurs dire qu'elles sont interpellées par la menace de viol¹⁴.

Mais l'intérêt est surtout dans la seconde partie du texte. Le verbe *appeler* à est repris, dans un parallélisme déjà présent dans le titre, dans les séquences *ils en appellent à de médiatiques représentants du patronat*

12. On trouvera l'intégralité de ce communiqué, mis en ligne le 12/03/2016, sur le site du STRASS : <<https://strass-syndicat.org/actualite/quand-des-syndicalistes-en-appellent-au-viol-et-a-des-representants-du-patronat/>>, consulté le 29/03/2020.

13. Il faudrait définir plus finement en quoi consiste cette FD féministe, ce que faute de place, je ne peux faire ici.

14. Voir sur ce point l'article de Don Kulick (2003) qui propose depuis un cadre théorique butlérien une réflexion sur la constitution subjective de la féminité par le viol qui va tout à fait dans ce sens.

de l'industrie du sexe et d'autres syndicalistes appellent à une telle collaboration avec des patrons. Plusieurs éléments sont à noter. Tout d'abord, dans la première occurrence on n'en appelle plus à un acte mais à des personnes (c'est également le cas dans le titre du communiqué) : le sens d'*appeler* n'est donc plus tout à fait le même, ici, il s'agit de se placer dans une lignée, dans un phénomène d'appel aux pères (ou plutôt de repousser cette lignée précisément ici). Ensuite, *appeler à* ne se trouve plus en position sujet ou épithète et se présente sous la forme d'un verbe à un mode personnel – il perd le caractère de préconstruit qu'il formait dans les séquences *appelant/appeler au viol*. On retrouve néanmoins d'autres préconstruits qui lui sont associés : la nominalisation *collaboration avec les patrons* (qui fait écho à *valorisation du patronat* un peu plus loin) ; l'antéposition de *médiatiques* pour préserver la collocation *représentants du patronat*. Ces segments, renvoient à une autre formation discursive : celle du syndicalisme. C'est d'ailleurs une telle identification qui a lieu par l'utilisation de la séquence *d'autres syndicalistes* ; on reconstruit dans l'implicite : *nous sommes des syndicalistes*.

Ce que l'on voit ici, c'est un défigement de *appel au viol* pour associer *appeler à* à d'autres préconstruits qui viennent d'une autre FD. Il y a en fait un glissement dans les filiations d'identifications : dans un discours de la FD féministe se trouvent intégrés des éléments de la FD syndicaliste – on observe ainsi un véritable « bougé », visible au niveau de l'intradiscours. On voit un discours qui repousse ses frontières de départ, par l'intégration d'un autre interdiscours, qui lui est normalement étranger¹⁵ (or, on sait que les FD sont dans des rapports de contradiction et d'opposition), intégration qui se base sur le pivot *appel[X]* à et l'emploi de préconstruits (sous forme de nominalisations) qui proviennent d'une FD différente. C'est en cela qu'on peut qualifier ce discours d'agentif.

Il faut relativiser l'événementialité discursive de ce communiqué¹⁶ : il provient du STRASS (créé en 2009), qui se définit comme syndicat du travail du sexe. Le déplacement d'un discours portant les intérêts des

15. On peut se reporter ici aux discours sur le féminisme et le syndicalisme, qui présentent souvent l'idée selon laquelle il faut intégrer le premier au second. Voir par exemple cet article intitulé « Syndicalisme et féminisme : aller ensemble vers l'égalité », où l'usage de la conjonction (ici) montre que les deux positions politiques sont entendues comme deux domaines de sens opposés. Voir en ligne : <<https://blogs.mediapart.fr/christian-delarue/blog/130519/syndicalisme-et-feminisme-aller-ensemble-vers-l-egalite>>, consulté le 07/12/2019.

16. Je remercie Maude Vadot pour ses remarques sur ce point, remarques qui m'ont aidées à affiner mes analyses.

minorités de genre vers un discours syndicaliste est donc tout à fait classique dans les prises de position de ce syndicat. La dénomination *travailleuses du sexe* est en ce sens déjà un bougé, bien installé au moment du communiqué de 2016¹⁷. Mais cela n'est pas incompatible : ce communiqué s'inscrit dans un discours plus largement porté par le STRASS et d'autres au tournant des années 2010 qui visent à faire reconnaître le travail du sexe comme travail, ce qui est loin d'être une évidence au sein des mouvements féministes. Si l'*agency* telle que je l'ai définie est un moment, une saillance, l'accomplissement de ce moment est le fruit d'un ensemble de discours et peut s'inscrire dans un temps relativement long. En cela, je m'inspire de la démarche de Guilhaumou et Madidier (1984, 1986b), qui montrent comment émergent des événements discursifs au sein de dispersion d'énoncés pendant la période révolutionnaire, et comment ceux-ci peuvent être l'objet de reconfigurations, en prenant en compte des durées de plusieurs années.

On peut à ce stade se demander dans le cas étudié si le mouvement de reconfiguration de la FD est accompli ou non, c'est-à-dire si l'intégration de la FD syndicaliste dans la FD féministe est stabilisée (que ce soit dans des mouvements d'opposition ou non), ce qui aboutira(it) à un changement dans l'interdiscours de la FD de départ. Sans mener d'analyses trop longues, on peut donner pour exemple ce post Facebook du Mouvement du Nid (association féministe de lutte contre la prostitution, qui s'oppose au STRASS) du 13 novembre 2019 :

Ecoutez les survivantes !

Rachel Moran avait 15 ans quand elle est entrée dans la prostitution. Mickey Meji a été prostituée pour rembourser la dette de sa famille... elle pensait y rester 1 mois, cela a duré 9 ans...

Le « travail du sexe » n'existe pas. Employer ces mots, c'est invisibiliser la violence et l'exploitation subies.¹⁸

17. Celle-ci est une traduction de *sex worker* : de manière intéressante, celle-ci, dont la maternité est attribuée à Carol Leigh dans une intervention de 1978, naît dans un discours qui n'intègre pas des éléments du discours syndicaliste : il s'agit très classiquement de combattre certains stigmates liés à la désignation *whore*, dans une perspective de libération sexuelle (Leigh 1997). C'est par après, et au fil du trajet discursif de la dénomination, que celle-ci se met à renvoyer à un interdiscours syndicaliste.

18. Voir en ligne : <www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=2837263192999541&cid=645054805553735>, 13/11/2019, consulté le 07/12/2019.

Le travail du sexe, sous forme de modalisation autonymique, apparaît au détour d'une rupture thématique : des marques de cohésion (Charolles 1995) avec l'énoncé précédent sont ici absentes. On observe une filiation qui est rejetée, par la modalisation autonymique et la dénégation de l'objet du discours, mais qui est néanmoins intégrée au discours, notamment dans les inférences appelées par le manque de cohésion textuelle. Les marques d'opposition à *travail du sexe* (qui ne constitue donc pas le thème du discours), renvoie ainsi à un interdiscours où les identifications sont conflictuelles – mais dont on peut penser qu'elles font néanmoins désormais partie de la FD féministe. Plus généralement, et dans des pistes d'analyse qui restent à explorer, on peut noter que les dénominations *survivantes*, *client prostituteur*, *système prostituteur*, *violence prostitutionnelle*, etc. systématiquement employées pour mettre à distance le discours du « travail du sexe » renvoient (par effet d'opposition) à des polarisations d'identification au sein de la FD qui montrent l'intégration (quand bien même celle-ci est mise à distance) d'un interdiscours « féministe-syndicaliste ».

5. Remarques conclusives

Une conception de l'*agency* telle que je la présente ici implique une perspective d'analyse qui peut sembler problématique ou en tout cas contre intuitive : l'*agency* nécessite toujours d'être dans une perspective métadiscursive, au sens large du terme. En effet, elle est toujours prise de position d'un discours sur un autre discours, ou discours qui incorpore un autre discours, ou déplacement d'un discours par rapport à un discours antérieur. Cela peut paraître contre-intuitif, car comme je l'ai dit plus tôt, l'*agency* est souvent pensée au sein des études de genre en lien avec la performativité du langage. Or, la performativité est souvent considérée comme immédiateté ou effectivité – en tout cas jamais comme discours méta (on peut rappeler les analyses d'Austin qui exclut précisément la citation et le discours rapporté des énoncés performatifs). Ce que je propose donc, c'est une agentivité qui n'est pas performative (immédiatement agissante), ce qui peut paraître étonnant. Il me semble précisément que si on veut vraiment fonder l'*agency* pour les études de discours, on est justement obligé de s'écarter de cette immédiateté de la performativité (qui est elle-même questionable) pour plutôt la penser en termes méta.

J'espère ainsi avoir montré comment l'*agency* pouvait être mobilisée en analyse du discours. Pour cela, il faut avoir une démarche souple, qui intègre au moins trois paramètres :

– ne pas céder sur les fondements de l'AD française et mettre la question du sujet (divisé, clivé, qui n'est pas à l'origine du sens) au centre, afin d'écartier le danger de la réintroduction d'un sujet volitif, ce qui contrevient à toute pensée de l'*agency* comme s'exerçant depuis les discours du pouvoir ;

– intégrer les apports des études de genre qui néanmoins dérigidifient et déplacent les concepts de formations idéologiques et de formations discursives par rapport à une analyse du discours qui adopte une conception du sujet uniquement au prisme des rapports de classe (Hall 2012) ;

– intégrer des possibilités d'analyse linguistique qui ne sont pas celles de l'AD originaire (cohésion textuelle, analyse des collocations, etc.). Ce faisant, il s'agit de se placer dans des enjeux plus contemporains qui se situent « davantage du côté des interprétations sociales et historiques, que du côté du matériau linguistique [...] » (Gadet 2010 : § 22) et peuvent reprendre à leur compte des possibilités d'analyses se situant dans des courants de théorie linguistique divers.

Partant, en s'inscrivant dans une certaine tradition de l'AD tout en renouvelant ses approches, il me semble que l'on se donne la possibilité de penser l'*agency* de manière vraiment opératoire : inscrite dans les phénomènes de dépendance au langage, qui constituent des appuis pour des déplacements dans les filiations discursives, voire pour une émancipation.

Bibliographie

- Ahearn L. M. (2012), *Living Language: An Introduction to Linguistic Anthropology*, Malden, Wiley-Blackwell.
- Ahearn L. M. (2004), « Literacy, power, and agency: love letters and development in Nepal », *Language and Education* 18 (4), p. 305-316.
- Ahearn L. M. (2001a), « Language and agency », *Annual Review of Anthropology* 30, p. 109-137.
- Ahearn L. M. (2001b), *Invitations to Love: Literacy, Love Letters, and Social Change in Nepal*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Althusser L. (1970), « Idéologie et appareils idéologiques d'État : notes pour une recherche », *La Pensée. Revue du rationalisme moderne* 151. En ligne : <http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE_texte.html>, p. 3-38.

- Authier-Revuz J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi: boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Brontsema R. (2004), « A queer revolution: Reconceptualizing the debate over linguistic reclamation », *Colorado Research in Linguistics* 17 (1), p. 1-17.
- Butler J. (2005), *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.
- Butler J. (2004), *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Charolles M. (1995), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique* 29.
- Courtine J.-J. & Marandin J.-M. (1981), « Quel objet pour l'analyse du discours ? », *Matérialités discursives*, Lille, Presses universitaires de Lille, p. 21-33.
- Donzelli A. & Fasulo A. (2007), « Introduzione », dans Donzelli A. & Fasulo A. (dir.), *Agency e Linguaggio: Etnoteorie della Soggettività e della Responsabilità nell'azione Sociale*, Rome, Meltemi, p. 11-44.
- Duranti A. (2004), « Agency in language », dans Duranti A. (dir.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden/Oxford/Victoria, Blackwell, p. 451-73.
- Duranti A. (1994), *From Grammar to Politics: Linguistic Anthropology in a Western Samoan Village*, Berkeley, University of California Press.
- Ehrlich S. (2001), *Representing Rape: Language and Sexual Consent*, Londres, Routledge.
- Gadet F. (2010), « Enjeux de langue dans l'analyse de discours », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 29, p. 111-123.
- Gadet F., Leon J. & Pêcheux M. (1984), « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique. La complétive », *LINX* 10 (1), p. 23-50.
- Greco L. (2014), « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art », *Langage & Société* 148 (2), p. 11.
- Guilhaumou J. (2006), *Discours et événement : l'histoire langagière des concepts*, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Guilhaumou J. (2004), « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion

- de formation discursive », *Revue Texto*. En ligne : <www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html>.
- Guilhaumou J. & Maldidier D. (1986a), « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours », *Histoire Épistémologie Langage* 8 (2), p. 233–242.
- Guilhaumou J. & Maldidier D. (1986b), « Effets de l'archive. L'analyse de discours du côté de l'histoire », *Langages* 81, p. 43-56.
- Guilhaumou J. & Maldidier D. (1984), « Coordination et discours. "Du pain et X" à l'époque de la Révolution française », *LINX* 10 (1), p. 97-117.
- Hall Stuart ([1985] 2012), « Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes », *Raisons politiques* 48 (4), p. 131-162.
- Henry P. (1975), « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 9 (37), p. 81-98.
- Husson A.-C. (2017), « Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme », *Argumentation et Analyse du Discours* 18.
- Kulick Don (2003), « No », *Language & Communication* 23, p. 139–151.
- Leigh C. (1997), « Inventing sex work », Nagle J. (dir.), *Whores and other Feminists*, New-York, Routledge, p. 225-231.
- Maldidier D. (1993), « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 8, p. 107–119.
- Marignier N. (2016), *Les matérialités discursives du sexe. La construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*, thèse de doctorat en sciences du langage, université Paris 13 Sorbonne Paris Cité.
- Nordmann C. & Vidal J. (2004), « Avertissement des traducteurs », dans Butler J., *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 13–19.
- Normand C. & Maldidier D. (1985), « Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue ? », *LINX* 13 (1), p. 7–47.

- Ortner S. (2006), « Power and projects: Reflections on agency », dans Ortner S., *Anthropology and Social Theory: Culture, Power, and the Acting Subject*, Durham/Londres, Duke University Press, p. 129-153.
- Ortner S. (2001), « Specifying agency. The comaroffs and their critics », *Interventions* 3 (1), p. 76-84.
- Paveau M.-A. (2019), « La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », *Langage & Société* 167 (2), p. 111-141.
- Paveau M.-A. (2007), « Discours et matérialisme. Quelques points d'articulation entre la pensée althusserienne et l'analyse du discours dite "française" », interventions au séminaire « Réceptions et lectures du marxisme dans les années 1960 en France et en Italie », Groupe de recherches matérialiste, ENS, 2007. En ligne : <<http://grm.hypotheses.org/files/2013/01/GRM-1-Annexe-Paveau.pdf>>.
- Paveau M.-A. (2006), *Les prédiscours: sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Pêcheux M. ([1983] 1990b), « Le discours : structure ou événement ? », dans Maldidier D. (dir.), *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres, p. 303-323.
- Pêcheux M. ([1978] 1990c), « Il n'y a de cause que de ce qui cloche », dans Maldidier D. (dir.), *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres, p. 261-272.
- Pêcheux M. ([1977] 1990a), « Remontons de Foucault à Spinoza », dans Maldidier D. (dir.), *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres, p. 245-260.
- Pêcheux M. (1975), *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Éditions Maspero.
- Sériot P. (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 21 (81), p. 11-41.
- Speer S. A. (2004), *Gender Talk: Feminism, Discourse and Conversation Analysis*, Hove, Routledge.

Article reçu en décembre 2019. Révision acceptée en avril 2020.